

guide, incendie de l'établissement du baron, indignation de certains colons à la vue du Père, qu'ils accusent d'être un *Espagnol*, criminel fugitif, scandaleux jadis à Port-Royal (9 nov. 1613). — Départ pour la Virginie ; mais la *Fleur-de-Mai*, commandée par TURREL, est poussée vers les Açores, arrêtée à Fayal et relâchée, aborde à *Melfier* (Galles), où les Jésuites, témoins des aventures, sont hébergés par l'amiral Adams, qui les renvoie en France (fév. 1614). — Le P. Biard meurt à Avignon, le 19 nov. 1622. (V. Rochemonteix, *Les Jés. et la N.-F.*, t. I).

2o **Ennemond Massé (1574-1646)** : — né à Lyon, admis chez les Jésuites en 1595. — A Port-Royal, il donne son lit à Membertou qu'il soigne jusqu'à son décès ; — il accompagne son fils *Louis* et sa famille sur la rivière Saint-Jean pour y apprendre l'idiome, baptiser les moribonds : il tombe malade et est menacé de perdre la vue. — Après la prise de Saint-Sauveur, il est choisi par 15 Français pour monter l'embarcation cédée par Argall qui veut s'en défaire ; — 15 autres matelots les rejoignent, et la barque arriva à l'*Ile-Longue*, près du cap Fourchu, où les accueille les sauvages et Louis. — De là, au port *Mouton*, puis à *Césambre*, où le capitaine **Alain** les prend à bord du *Sauveur*, qui les transporte à Saint-Malo. (V. *Relation*, 1611, ch. 27). — Le P. Massé repasse à Québec, le 25 avril 1625, où il est fait prisonnier avec Champlain (19 juillet 1629). — Il revint de nouveau en 1633 et mourut à Sillery, le 12 mai 1646 : ses cendres ont été retrouvées en 1869 et furent honorées d'un monument et d'une inscription funéraire, le 26 juin 1870.

1o **Les Récollets** : — choisis dans la province d'Aquitaine. — Une *Société* de marchands bordelais salarie six Récollets dans les missions de l'Acadie (1619)—On a consigné les noms des Pères *Sébastien*, *Jacques de La Fayer*, *Louis Fontiner*, *Jacques Cardon* ; — ceux de deux Frères ; — résidence à Port-Royal, voyages à Saint-Jean et à Miscou. — En 1623, le P. Sébastien périt dans le trajet qui sépare ces deux localités. — En 1628-29, ils sont tous exilés par les Ecossais d'Alexander et se rendent à Québec par l'intérieur. — En 1630, ils reprennent le chemin de leurs missions acadiennes.

2o **Les Capucins** : — le 6 mars 1632, Richelieu rappelle officiellement les Récollets.—Ceux-ci, néanmoins, continuent à desservir le cap Sable où réside M. Latour, seigneur ; — ils y demeurent jusqu'en 1646. — Mais les Capucins sont désormais les missionnaires accrédités à Port-Royal, où ils organisent un *Séminaire* ou école, ils sont chassés par les Anglais en 1654, pour ne plus apparaître en Acadie. (V. R. P. Hugolin, *Les Récollet*, Lévis, 1912).

III°

Récollets

et

Capucins